

SÉCURITÉ

MONITORER, FORMER, TÉMOIGNER

Le "terrain" est une réalité que de très nombreuses journalistes veulent défricher. Mais le concept affiche des visages parfois diamétralement opposés à ce que l'on imagine. Et c'est à l'inattendu qu'il faut se préparer. Partout, y compris en Belgique et dans des circonstances où l'on ne l'attend pas nécessairement, la violence à l'égard des journalistes est en hausse. Notre dossier mesure le phénomène, liste les pistes envisagées pour lutter, rend compte d'une situation on ne peut plus concrète et insiste sur les possibilités de formation et de préparation à ce qui peut survenir d'un moment à l'autre. Acquérir les bons réflexes et le bon "mindset" peut sauver. C'est ce que l'on constate à la lecture du témoignage de Johanna de Tessières, photjournaliste arrêtée en début d'année par l'armée irakienne.

G.M



Les journalistes qui ont participé à la formation Safety4journalists de l'AJP ont été confronté-e-s à des situations dans lesquelles chaque seconde compte.

L'EUROPE POUSSE LES ÉTATS À AGIR

Tir groupé d'initiatives européennes, en ce début octobre, pour consolider la sécurité des journalistes. A Strasbourg, la session plénière du Parlement européen a voté le rapport du Règlement sur la liberté des médias (EMFA), mais sans y intégrer la prohibition inconditionnelle de l'usage des spywares contre les journalistes. A Riga, le Conseil de l'Europe a lancé une campagne quinquennale, "Journalists Matter", qui passera par l'établissement de plans nationaux d'action pour la sécurité des journalistes, dans les 46 Etats membres, dont la Belgique.

Victoire en demi-teinte, pour commencer, à Strasbourg: le mardi 3 octobre, les députés européens ont adopté leur position à propos du règlement européen sur la liberté des médias (European Media Freedom Act - EMFA) par 448 voix "pour", 102 "contre" et 75 abstentions. C'est globalement une bonne nouvelle: pour la première fois dans son histoire, l'Union européenne va adopter une législation spécifiquement dédiée à la protection des journalistes et des médias. La position votée par les eurodéputés renforce la proposition de la commission européenne sur de nombreux points: indépendance de l'audiovisuel public,

stabilité de son financement, transparence de la propriété des médias et des aides publiques, indépendance des régulateurs (CSA, etc.), surveillance accrue des concentrations médiatiques. Autant d'avancées qui devraient permettre aux journalistes de travailler dans un contexte garantissant davantage d'autonomie éditoriale et de pluralisme. La grosse déconvenue est venue du vote des amendements portant sur l'usage des logiciels espions, les spywares, contre les journalistes.

Suite en page 4

N°259

SOMMAIRE

- 02-03 Publication AJP - Une brochure pour informer sur les thématiques LGBTQIA+ \
- 04-10 Dossier - La sécurité au centre de toutes les préoccupations \
- 11 AJPro - Le catalogue de cet automne est sorti \
- 12 Rue de la déonto - Le mot en "N" \

Hommage

JEAN-MARIE BARON: SAGESSE ET ENDURANCE

Mort le 19 août 2023, à Liège, à l'âge de 82 ans, Jean-Marie Baron incarna pendant trois décennies les vertus d'élégance, de sérénité et d'endurance au sein de la rédaction de La Libre Belgique.

Ce romaniste aurait pu devenir enseignant, il préféra le journalisme. Il aurait pu être critique théâtral ou chroniqueur littéraire tant sa culture était vaste et son style aérien. Il préféra suivre des matières plus proches des préoccupations des gens et plus ancrées dans leur quotidien.

Il fut l'un des premiers à pressentir que les défis environnementaux allaient s'imposer à la planète et s'intéressa donc de près à la manière dont les dirigeants politiques les relevaient ou non.

Il impressionnait par sa connaissance des dossiers qu'il traitait, par son calme voire sa décontraction, son humour et sa bienveillance, notamment à l'égard des jeunes et des gens du peuple, lui qui traitait d'égal à égal avec les grands de ce monde.

Il savait aussi faire la part des choses. Il aimait son métier mais cherissait sa famille. Il suivait l'actualité de près mais se retirait avec sagesse dans son jardin d'agrément, l'un des plus beaux de la région liégeoise, et son potager que sa femme Anna et lui cultivaient avec amour.

Il lisait les philosophes et parlait couramment italien mais pouvait vibrer aux exploits footballistiques de son fils et de ses petits-enfants.

Il avait, enfin, un sens développé de l'amitié, offrant des heures lumineuses à son entourage.

La maladie a abattu ce chêne, ce phare mais son souvenir ne s'effacera pas de sitôt. (J.-C. M.)

Nouvelles agrégations

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2023

PROFESSIONNEL-LES

DE LOVINOSSE Denis	Freelance
DEBATTY Clarisse	RTL-TVI
MONNAIE Frédéric	Freelance
RASQUIN Clémentine	Le Ligueur
ROBERFROID Anthony	RTBF
VAN GINNEKEN Louis	Freelance

STAGIAIRES

LABOURIE Paul	Freelance
ROJO Cédric	Test-Achats

BROCHURE

« INFORMER SUR LES THÉMATIQUES LGBTQIA+ », UNE NOUVELLE PUBLICATION DE L'AJP

Invisibiliser, mal-nommer, stigmatiser et essentialiser les personnes LGBTQIA+ dans l'information constituent des formes de discriminations souvent minimisées. L'AJP, la RainbowHouse Brussels et l'ADIM ont souhaité vous donner les clés pour améliorer le traitement médiatique des thématiques LGBTQIA+.

Nos écrits, nos sons, nos images, ont des répercussions réelles, parfois violentes, sur le quotidien des personnes LGBTQIA+. Outiller adéquatement les journalistes et étudiant·es en journalisme est donc une nécessité, car ni les rédactions ni les écoles de journalisme ne forment spécifiquement à ces questions.

Comment informer correctement sur les thématiques LGBTQIA+ ? Quelles sont les bonnes pratiques pour ne pas reproduire des stéréotypes à l'encontre de ces communautés ? Comment créer un lien de confiance entre les journalistes et les sources concernées ? Ces questions ont alimenté le travail de l'AJP, la RainbowHouse Brussels et l'Association pour la Diversité et l'Inclusion dans les Médias (ADIM). Un premier projet sur le traitement médiatique des thématiques LGBTQIA+ pour l'AJP, que vous pouvez retrouver avec ce numéro de Journalistes.

Tout d'abord, la publication s'attelle à définir l'acronyme "LGBTQIA+". Un terme n'est pas un autre et il est important d'en saisir les différences. Une autre partie de la publication est consacrée à un lexique condensé des termes à connaître quand on aborde ces thématiques. La publication se déploie de telle façon à faire de ce lexique un poster pour les rédactions et espaces de travail.

Des recommandations aux journalistes constituent aussi une partie importante de la publication, avec une attention particulière à l'intersectionnalité. Enfin, des ressources concernées, classées par thématiques et non-exhaustives, concluent cette publication. Toutes ces ressources ont été contactées au préalable, pour recueillir leur consentement et créer un lien privilégié avec les médias.

DE VÉRITABLES SUJETS SOCIÉTAUX

Les trois partenaires ont présenté fin septembre leur guide au public, lors d'une soirée à l'Espace des Grands Carmes à Bruxelles, un centre communautaire LGBTQIA+ interassociatif. Une discussion autour des relations entre sources concernées et journalistes, ainsi que de la complexité d'être journaliste LGBTQIA+. Une situation qui relève parfois du funambulisme. Les intervenant·es étaient Victoria Defraigne, activiste pour la représentation et la visibilité des personnes

"Qu'est-ce qu'être journaliste lorsqu'on ne correspond pas au profil socio-démographique dominant dans les rédactions ?" Dans le cadre de sa thèse de doctorat en cours à l'ULB, Elena Louazon cherche à réaliser des entretiens sociologiques avec des journalistes qui appartiennent à un ou des groupes minorisés, notamment des journalistes racisé·es et/ou des journalistes LGBTQIA+.

Les participant·es ainsi que leurs lieux de travail resteront anonymes. Si ce travail vous intéresse et que vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à la contacter par mail à elena.louazon@ulb.be ou en flashant ce code



transgenres et auteure du livre "Les transidentités expliquées à mes parents (et à tous les autres)", Elena, journaliste et doctorante à l'ULB sur le vécu des journalistes appartenant à des groupes minorisés au sein de leur rédaction, ainsi que Sarah et Maxime Maillet, journalistes queers.

L'événement a rassemblé près d'une centaine de personnes, au cours duquel a été notamment soulignée l'importance de traiter des thématiques LGBTQIA+ comme de véritables sujets de société, et non des sujets de niche. En effet, si ces sujets touchent des personnes minorisées, ce n'est pas pourtant qu'il s'agit de sujets minoritaires, ni d'un effet de mode.

Les personnes issues des communautés LGBTQIA+ sont nos sources, notre contenu journalistique, ainsi que nos confrères et nos consœurs. Cette publication est une base pour sensibiliser la profession aux réalités et enjeux au sein des communautés LGBTQIA+, nous espérons que vous en ferez bon usage !

Guylaine Germain

La publication est disponible à la commande gratuitement sur <http://www.ajp.be/librairie/> et une version en ligne est consultable sur www.ajp.be/diversite.

La publication a été rédigée par Apolline Malevez et Mathilde Dupret, chargées de formation et de recherche pour l'ASBL inQlusion, rattachée à la RainbowHouse. L'AJP et l'ADIM - représentée par deux de ses cofondateur·rice·s Salwa Boujour et Michael Magalhaes - ont également pris part à la rédaction des recommandations aux journalistes, avec l'avis du Conseil de direction de l'AJP. Tous les contenus ont été relus et révisés conjointement par les trois partenaires. Le projet a été supervisé par l'AJP, notamment par sa coordinatrice Égalité/Diversité, Guylaine Germain. La publication a été mise en page par Amélie Landry et illustrée par Chloé Streveler. Le projet a été financé dans le cadre d'un appel à projets de la Direction de l'Égalité des Chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

SAFETY FIRST

La pression qui s'exerce sur le journalisme n'a jamais été si forte. Le secteur tente, avec inquiétude, d'approprier les incessantes évolutions technologique et affronte, c'est l'objet de ce dossier, une défiance plus concrète que jamais. Au point que la sécurité s'impose comme un enjeu de premier plan quand il s'agit de se rendre sur le terrain. Car l'hostilité s'y montre à visage de plus en plus découvert.

BELGIQUE : 38 ALERTES DE SÉCURITÉ, 6 RÉPONSES...

Il y a dix ans, la question de la sécurité n'était pas particulièrement un sujet préoccupant pour les journalistes actifs sur le continent européen. Aujourd'hui, il est au cœur des préoccupations. Pas seulement en Ukraine, en Russie ou au Bélarus. En Belgique également les attaques contre la sécurité des journalistes augmentent. La Plateforme pour la sécurité des journalistes¹ recense, depuis 2015, dans les 46 Etats membres du Conseil de l'Europe, les attaques contre les journalistes et les médias. L'objectif de cette initiative est de mettre un terme aux violations de la liberté de la presse dans les Etats membres du Conseil de l'Europe et de permettre aux journalistes d'exercer leur profession sans risquer de compromettre leur sécurité. 1.644 alertes ont à ce jour été publiées par la Plateforme. Elle collecte et diffuse l'information relative aux cas graves d'atteinte à la liberté des médias et à la sécurité des professionnels.

Au-delà de ce mécanisme d'alerte rapide, il s'agit aussi de faire en sorte que les Etats réagissent et traitent les problèmes, puis qu'ils informent la Plateforme des actions engagées en réponses aux alertes. Et c'est là que le bât blesse, notamment en Belgique : sur les 38 alertes introduites depuis 2015, les autorités belges n'ont apporté une réponse que pour 6

d'entre elles ! La Belgique supporte pourtant financièrement cette initiative, mais lorsqu'il s'agit de réagir, c'est comme s'il n'y avait plus d'interlocuteurs disponibles. Des 38 alertes concernant la Belgique, 22 sont cependant considérées comme "résolues", le plus souvent en raison d'une décision judiciaire ou parce que la menace a cessé (arrestation par exemple).

A noter que la France est le 4^e pays qui cumule le plus d'alertes (83 depuis 2015), après la Turquie (202), la Russie (129) et l'Ukraine (114). Comme le montre le graphique ci-contre, plus de la moitié des alertes concernent des cas d'agressions physiques ou de harcèlements des journalistes.

ABSENCE PERSISTANTE DE PROGRÈS

Le rapport 2023 de la Plateforme², très documenté, disponible en anglais et en français, a été coordonné par notre confrère Jean-Paul Marthoz. Il a été publié en mars et porte sur l'année 2022 essentiellement. Il est nourri par 15 organisations internationales actives pour la défense des journalistes (FEJ, FIJ, RSF, INSI, PEN, UER, etc.), partenaires de l'initiative. Le rapport examine en détail la répression du journalisme indépendant en Russie et dans les territoires occupés en Ukraine et consacre un chapitre particulier

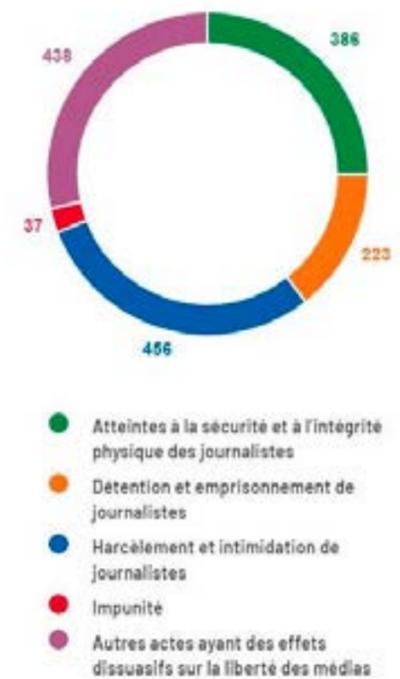
au Bélarus. Il relève l'absence persistante de progrès dans la résolution de 35 cas d'impunité pour des agressions de journalistes, dont 26 cas de meurtres. Le rapport épingle les nouvelles législations qui restreignent le travail des journalistes, la surveillance des communications des journalistes, les fausses informations et la désinformation, le détournement du système judiciaire pour réprimer ou intimider les journalistes (les poursuites-bâillons ou SLAPPS), la pression exercée sur les médias de service public et les cas de confiscation des médias.

Au cours de l'année 2022, la plateforme a recensé 74 alertes sur des atteintes à l'intégrité physique de journalistes (soit 26 % de l'ensemble des alertes), 41 alertes sur la détention et l'emprisonnement de journalistes (14 %), 94 alertes sur des cas de harcèlement et d'intimidation de journalistes (32 %) et 80 autres alertes sur divers autres actes qui ont des effets dissuasifs sur la liberté des médias (28 %).

Martine Simonis

1. <https://fom.coe.int/fr/accueil>
2. <https://rm.coe.int/rapport-annuel-2023-plateforme-protection-du-journalisme-et-la-securite/1680able7>

Alertes par catégorie



Données cumulées pour les alertes depuis 2015 (tous les pays). Source: plateforme du Conseil de l'Europe <https://fom.coe.int/fr/graphiques>.

Les alertes recensées pour la Belgique concernent majoritairement des faits de harcèlement et d'intimidation.



L'EUROPE POUSSE LES ÉTATS À PASSER À L'ACTION

Suite de la page 1

Un consortium de 80 organisations professionnelles, dont l'AJP, et d'ONG internationales de liberté de la presse avait demandé aux députés européens d'adopter une prohibition inconditionnelle de l'usage des spywares, à la lumière notamment des récents cas d'espionnage de plus de 180 journalistes dans une vingtaine de pays, dont la Belgique, la Grèce, l'Allemagne, la France, la Hongrie et l'Espagne.

L'appel des journalistes n'a pas été entendu: un amendement moins radical, qui autorise l'espionnage des journalistes sous conditions,

est passé, avec 384 voix "pour" (notamment celles des eurodéputé-e-s belges Guy Verhofstadt, Olivier Chastel, Frédérique Ries, Marie Arena...) et 212 voix "contre" (dont Saskia Bricmont, Philippe Lamberts, Sara Matthieu, Kathleen Van Brempt, Marc Botenga...).

Le texte adopté avance que la surveillance ne peut en aucun cas compromettre le secret des sources, ce qui semble totalement irréaliste au regard des récents cas de déploiement de logiciels espions particulièrement intrusifs (Pegasus, Predator...) dans les téléphones mobiles de dizaines de journalistes.

Le dossier n'est pas encore définitivement

bouclé : des négociations en trilogue (Parlement-Commission-Conseil européen) sont à présent ouvertes. Les organisations représentatives des journalistes et les ONG de liberté de la presse restent mobilisées pour obtenir une meilleure protection des sources journalistiques dans la version finale de l'EMFA, qui est annoncée pour novembre. **"JOURNALISTE MATTER"**

L'atmosphère était moins mitigée à Riga, en Lettonie, où le Conseil de l'Europe a lancé une campagne quinquennale (2023-2027) pour la sécurité des journalistes, "Journalists Matter", le 5 octobre. Ces dernières années, la liberté de la presse est devenue une priorité

politique pour l'organisation qui fédère 46 Etats membres signataires de la Convention européenne des droits de l'homme.

L'Union européenne s'inspire souvent des standards juridiques élaborés par le Conseil de l'Europe, dans le domaine des droits fondamentaux. C'est le cas, notamment, pour la Recommandation de l'UE sur la sécurité des journalistes, ou les dispositions relatives à la protection des sources dans l'EMFA, toutes inspirées du Conseil de l'Europe.

49 JOURNALISTES TUÉS DEPUIS 2015

Fort des enseignements de sa Plateforme en ligne pour la Protection du Journalisme et la Sécurité des Journalistes, qui recense plus

de 1.600 violations de la liberté de la presse en Europe (dont les cas des 49 journalistes tués en Europe depuis 2015), le Conseil de l'Europe est passé à l'action : il a convaincu les 46 Etats membres de nommer un "point focal", interlocuteur unique pour toutes questions relatives à la sécurité des journalistes, et à établir, dans la foulée, des plans d'actions nationaux inspirés des mesures très concrètes détaillées dans la Recommandation 2016/4 du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Ce texte, élaboré notamment par Françoise Tulken, ancienne vice-présidente de la Cour européenne des droits de l'homme, constitue sans doute le cadre le plus novateur

d'une politique intégrée de protection des journalistes. Mais sept ans après son adoption, les pays qui l'ont mis en pratique se comptent encore sur les doigts d'une main...

La campagne "Journalists Matter", initiée par un haut fonctionnaire belge, Patrick Penninckx, qui dirige le département de la Société de l'Information du Conseil de l'Europe, fait figure de test : si des mesures concrètes ne sont pas prises après telle mobilisation européenne, ce sera la preuve définitive que les Etats n'ont aucune volonté politique d'améliorer le sort des journalistes.

Ricardo Gutiérrez

APPRENDRE À SAUVER SA PEAU EN TERRAIN HOSTILE

Former des reporters à la sécurité est onéreux, ce qui freine la prise en charge des rédactions. La Fédération européenne des journalistes (FEJ) a organisé une session abordable, via l'AJP lors de la summer school. Trois jours de sensibilisation, conclus par une mise en situation sur la protection des journalistes en zone de conflit, du 22 au 24 août dernier.

Ne vous faites juste pas attraper", sur ces paroles répétées par le formateur, David Bevan, un consultant britannique, employé par la FEJ, les journalistes s'élancent dans la brousse pour une session paintball à Fosses-la-Ville, sous une pluie orageuse. Un coup de feu ? Une explosion ? Au sol, illico. La règle des trois secondes l'exige. En une seconde, on s'écrase sur le ventre. Celle d'après, on analyse, et on avise. Rester planqué-e ? Changer de cachette ? L'anticipation va même plus loin. Comment se préparer à travailler sur une zone hostile et selon le type de terrain ? Comment identifier une arme ? Quels réflexes adopter en cas d'agression ? La dizaine de journalistes participant à la formation de sécurité en zone hostile, "Safety4journalists", l'a appréhendé durant deux jours, avant de se lancer le troisième jour, sous les pétards inoffensifs du coach.

En partenariat avec l'AJP, la FEJ a proposé un module de sensibilisation condensé pour la première fois, à un prix drastiquement moins élevé de 170 euros pour les membres AJP et 250 euros pour les non-membres, que ce qui est proposé dans le reste de l'offre européenne (pour exemple : 4.830€ auprès de l'INA et 2.290 € chez Secoprotec).

"Est-ce que la mission vaut votre vie?", a lancé en début de session théorique David Bevan. La réponse ? Non. Mais avant de craindre pour sa vie, il est possible d'anticiper un maximum de paramètres avant d'être confronté-e au pire. Cartographier la zone, cibler des brèches pour fuir, établir un système de communication avec sa rédaction et ses proches. Et cette première liste n'est qu'un aperçu.

"Est-ce que la mission vaut votre vie ?"

Peu avare en conseils, le formateur a briefé la dizaine de journalistes au Domaine du Chant d'oiseau. Parmi les formé-e-s, cinq personnes se rendent plus ou moins régulièrement au Sahel, en République démocratique du Congo ou en Ukraine. Pourtant, aucun-e n'est encadré-e par

leur média client, en termes d'assurance ou de formation à la sécurité en zone de conflit. Les initiatives sont individuelles. L'acquisition d'équipement également.

Au dernier jour de la Summer school, dans le bus pour aller du centre de formation de l'AJP à la zone de paintball de Fosses-la-Ville, Thomas Michiels s'est rappelé d'une sueur froide en Ukraine. Une frayeur qui conforte sa volonté de suivre les conseils de David Bevan. En novembre 2022, le journaliste indépendant de 25 ans se rend là-bas pour la première fois, dans le camion de "Convoi solidarité Belgique", une mission humanitaire liégeoise. Un jour, il arrive avec deux autres journalistes dans une localité où seules deux personnes vivent encore: "C'est un village complètement détruit dans les alentours de Kherson. Il y avait encore des mortiers par terre, des lance-roquettes. A un moment, on s'est retrouvés dans une prairie où il y avait tout simplement un fil avec plusieurs mines reliées un peu partout. On essayait à chaque fois de se suivre dans les mêmes traces. Mais dès qu'on a vu ça, on a fait demi-tour et on est repartis directement de là. C'était encore assez dangereux", souffle-t-il.

Thomas a eu peu de mise en garde par la profession : "Je suis parti là-bas sans aucune assurance", nous révèle le journaliste indépendant, actif pour trois médias belges différents lors de ce périple. "Je n'avais pas de casque. Seulement un gilet pare-balles qui n'était pas classé assez haut que pour me protéger des balles. Mon père, policier, me l'a prêté", un outil de base selon notre formateur, qu'il n'a pas mis du tout. "Les villages où nous sommes allés étaient libérés depuis deux mois. Et on était à 250 voire 300 kilomètres des zones de combat. Maintenant, si je repartais, je ferais beaucoup plus attention au côté préparatif et au matériel à emmener", s'engage encore Thomas Michiels, qui projette de repartir, et cette fois dans une zone proche du front ukrainien : "J'ai notamment un projet pour aller dans un hôpital de campagne", évoque-t-il enfin.

NE PAS DÉPENDRE DES MILITAIRES

Les forces armées peuvent être des ressources, mais il faut éviter de rester trop proches d'elles et miser sur l'autonomie. Ce sont elles qui

orientent sur le front ukrainien, mais elles sont ciblées, ce dont les journalistes sont a priori exemptés, hors cas de blessures par association ou malveillance.

"La FIJ m'a conseillé d'aller directement au media center à Lviv, en Ukraine, où ils peuvent prêter un gilet pare-balles, un casque, un kit de premiers soins et en échange, tu dois le ramener dès que tu as fait ton voyage", évoque Thomas Michiels, bien qu'il se soit arrangé différemment. Pour les sources d'informations, les contacts fiables se trouvent parfois sur Twitter ou auprès d'analystes, selon David Bevan, le formateur. "Les médias traditionnels n'ont pas toujours le bon regard", a-t-il affirmé, en rappelant que chaque conflit a sa logique, ce qui se vérifie sur place, et pas au desk. De manière générale, comprendre les antagonismes permet d'affiner une préparation, de savoir à qui s'adresser, sur qui compter, où aller.

"Demandez-vous quand vous allez obtenir de l'aide de votre rédaction", avait prévenu le formateur britannique. Elle viendra tardivement. Le-la journaliste doit être autonome dans sa sécurité. L'outil suprême pour cela, disponible sur le site de la FEJ, c'est le "Risk Analysis and Operational Plan", un document qui invite le-la reporter à analyser les menaces dans mille situations imaginables. Quels éléments pourraient mettre en danger l'équipe, lors d'un voyage nocturne ? Y a-t-il des checkpoints ? Quel type d'arme est utilisé et à quelle distance se maintenir pour ne pas être aisément ciblé-e ? Dans le cadre d'une diffusion live pour un média audiovisuel, l'émission du signal peut-elle être un risque ?

LES MANIFESTATIONS, LA ZONE HOSTILE À NE PAS SOUS-ESTIMER

La session de paintball se poursuit par petits groupes à Fosses-la-Ville, sous une pluie diluvienne. Sous le porche de la cabane où les joueur-euses attendent, la journaliste reporter d'images Caroline Thirion nous raconte le contexte tendu des manifestations à Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC): "Entre 2016 et 2018, période durant laquelle les élections ont été retardées, il y a eu beaucoup de manifestations matées dans le sang,



La zone de paintball de Fosses-la-Ville a servi de décor à la formation "Safety4journalists" mise en place par l'AJP. Ph.: AJP.

avec des tirs à balles réelles, etc. Et c'est toujours compliqué (Ndlr : pour les journalistes), car la population peut te prendre à parti. Tous les cas de figure qui ont été expliqués hier, en termes de manifestation, sont probables", témoigne-t-elle. Cette reporter habituée de l'Afrique centrale parle des violences physiques entre antagonistes politiques.

Dans une vidéo, un homme traîne une femme par terre, par les cheveux, sans que les forces de l'ordre n'interviennent. Des images de chaos total pendant le printemps arabe au Caire, que

le formateur nous a montrées lors du cours théorique donné à Bruxelles.

Pour éviter ce scénario extrême, la FEJ invite les journalistes à évaluer quelle est la position de la foule, celle des forces de l'ordre et de ne pas se retrouver entre les deux blocs pour éviter les blessures par association.

CONSEILS STRATÉGIQUES

De multiples conseils stratégiques sont préconisés, notamment sur le fait d'organiser des points de rencontre avec son équipe, etc. Du jour au lendemain, une rédaction

peut inciter un-e journaliste salarié-e ou indépendant-e à partir.

Les zones de conflits se rapprochent et prennent diverses formes, comme l'évoquait David Bevan. Le tout est de partir outillé-e, et les 10 journalistes participant-e-s revenu-e-s les pieds gorgés d'eau de la session paintball, confirment toutes et tous l'importance de cette mise en situation intensive.

Il reste aux médias à se saisir structurellement de leur protection.

Sandra Farrands

SOUDAIN, LE SOLDAT ORDONNE DE SORTIR DU VÉHICULE

Début février 2023, deux journalistes belges travaillent dans le Nord-Ouest de l'Irak. Leur planning du jour a pris du retard. La nuit est tombée. Franchir un checkpoint est encore plus risqué...

En ce début février, Johanna de Tessières, photojournaliste indépendante, était en reportage en Irak avec Christophe Lamfalussy, de *La Libre*, afin de compléter leur série entamée en 2014. Ils sont sur place depuis cinq jours lorsqu'une série de contretemps les oblige à prendre la route de nuit pour rallier leur point de chute, à Sinjar, dans le Nord-Ouest du pays, près de la frontière syrienne.

Les Yézidis, minorité kurde implantée dans le nord de l'Irak, y ont mis en place une administration locale et des unités de défense armées. Les liens avec le PKK, parti des travailleurs du Kurdistan, fondé par Abdullah Öcalan sont serrés.

En ce 6 février, l'équipe s'est rendue à Kocho, village natal de Nadia Murad, la prix Nobel de la paix 2018. La journée se déroule, comme les deux précédentes dans la région de Sinjar, de manière assez normale, c'est-à-dire rythmée par le temps perdu aux multiples checkpoints, le choix des trajets à effectuer, la nécessité de trouver de l'essence, la difficulté de charger les appareils en électricité.

"Nulle part ailleurs je n'ai vu autant de check-

VIOLENCES ET SÉCURITÉ: APPEL À TÉMOIGNAGES

Clémence Petit, doctorante à l'UCLouvain, lance un appel à témoignages à toutes les journalistes de Belgique francophone afin de mieux saisir la nature des violences auxquelles ils et elles font face. Le but du projet est d'établir, à terme, une typologie des formes de violence qui touchent les journalistes en Belgique francophone afin de contribuer aux réflexions sur les mécanismes individuels et collectifs permettant d'y faire face. Si vous êtes journalistes et avez ressenti de l'insécurité et/ou des violences au cours de votre carrière, peu importe le média qui vous emploie, votre profil, votre genre ou votre statut, vous pouvez contacter la doctorante par mail à l'adresse suivante : clemence.petit@uclouvain.be. Toutes les données traitées dans le cadre de cette étude sont anonymisées et confidentielles.

points que dans cette région. A chaque fois, ce sont des barrages de forces ou de milices différentes. Il y en a de l'armée irakienne, de milices chiites, des peshmergas, des yézidis, du PKK et aussi des checkpoints d'associations armées irakiennes et chiites ensemble,..." raconte Johanna de Tessières, qui ne compte plus ses reportages dans des pays ou régions "sensibles". "Il faut, pour les franchir, savoir à qui on a vraiment affaire tout de suite et, puisqu'ils ne s'entendent pas bien, c'est impossible de plaire à tout le monde. Donc, il y a toujours un risque d'avoir des problèmes à l'un si t'en as pas eu aux autres", détaille la photographe. Difficulté supplémentaire : les journalistes sont mal vus par tout le monde.

"Être très poli et reprendre la route rapidement"

"Mais, évidemment, on n'est pas seuls, et c'est la personne kurde au volant qui connaît très bien le terrain qui interagit avec les gens qui nous contrôlent. Christophe salue discrètement et poliment. Moi, je regarde toujours de l'autre côté. Jamais de contact visuel car cela pourrait attirer l'attention et donc susciter des questions". La nuit était tombée et l'emplacement de ce checkpoint connu, mais l'éviter en prenant une autre route était encore plus dangereux compte tenu des nombreuses attaques de véhicules qui s'y produisent. En approchant, leur conducteur/fixeur ralentit. Et s'engage la psychologie du checkpoint : "les passagers doivent montrer leur tête. Si c'est la nuit, il faut allumer la lumière pour être vus. Le but est d'être très poli et de reprendre rapidement la route avant que l'on te pose beaucoup de questions." Le militaire demande qui sont les occupants de la voiture et lorsqu'il entend, et répète à voix hautes qu'il s'agit de journalistes, les deux reporters comprennent immédiatement qu'il va y avoir un problème, que le planton ne va pas les laisser passer. Les questions se multiplient depuis la petite guérite au bord de la route et les deux journalistes tentent d'expliquer la différence

entre leur métier et l'activisme que leur reproche leur interrogateur. La distinction n'est pas claire et il va jusqu'à dire que lui aussi fait du journalisme quand il pose des questions pour ses enquêtes. Mais sa comparaison n'a pas pour vocation de détendre l'atmosphère, elle illustre simplement la grosse confusion qui existe, dans certaines circonstances, quant au métier de journaliste.

L'enchaînement fait rapidement comprendre que les premiers échanges ne suffiront pas à les sortir de là. Les passeports sont exigés, la voiture doit être garée, les occupants doivent sortir et sont amenés dans un petit bâtiment voisin d'une quinzaine de mètres. Il s'y trouve une poignée de soldats, c'est une sorte de petit arsenal. Ils arrêtent leur accompagnant et le conduisent dans un autre endroit, pour être interrogé lui aussi.

"Là c'était parti pour les questions dans tous les sens. On répète tout le temps les mêmes choses. Ils n'arrêtent pas de dire qu'on n'est pas en règle. Ils parlent de défaut de visa, alors qu'on était tout à fait en règle. Mais, à la longue, ils te font presque douter tant ils sont affirmatifs. Ils veulent nous fouiller. Moi, j'ai dit que je ne voulais pas être fouillé. Je sais très bien qu'ils ne vont pas toucher une femme. Le plus gradé n'arrête pas de dire que tout ça, c'est pour notre sécurité. C'est d'ailleurs toujours la même chose. Dans les pays où je suis tombée sur des gens qui veulent arrêter les reportages, ils disent toujours que c'est pour notre sécurité à nous. Mais à quel moment c'est pour notre sécurité qu'on me prend mon téléphone ?"

Les téléphones sont confisqués malgré les protestations de Christophe Lamfalussy auxquelles un des hommes répond en touchant son arme, sans la sortir toutefois. Il n'est, pas encore, question de l'appareil photo de Johanna de Tessières, "il était dans mon sac et ça ne les intéressait pas à ce moment-là". De nouveaux soldats, toujours plus gradés. Les questions se répètent, les réponses restent inchangées. Les journalistes ne disent pas vraiment ce qu'ils viennent faire. Ils savent qu'évoquer le PKK serait problématique. Et que l'accompagnant soit un sympathisant n'est pas décelable immédiatement. Il y a dans la région des Yézidis qui n'en font pas partie.

Un transfert vers un autre endroit s'annonce.



Christophe Lamfalussy et Johanna de Tessières ont désamorcé les questions relatives à leurs rencontres avec des gens armés: "qui n'a pas d'armes, ici?" Ph.: J. de Tessières.

La raison énoncée est "mieux vous connaître". Il n'est pas question de choix, c'est obligatoire. Les hommes sont lourdement armés, de kalashnikovs notamment, et bardés de munitions. Les journalistes sont embarqués dans un véhicule militaire. Ils perçoivent dans les échanges entre soldats qu'il est question du Mukhabarat, les services de renseignement. Le déplacement n'est pas très long. Ils sont amenés dans un bureau où attendaient un haut gradé et un homme en armes. "Ils sont restés silencieux. Au bout d'un moment, deux gars habillés en civil qui sont arrivés. Ils étaient en jogging et un peu nerveux, style racaille, en se frottant les mains l'air de dire "mmmh, de l'action !".

Cela fait alors plus de deux heures que l'arrestation a eu lieu et c'est donc le milieu de la nuit. Les deux derniers arrivés demandent rapidement que soient communiqués les codes des téléphones. Les réticences ne résistent pas longtemps à la menace permanente qui s'exerce. Les promesses d'emprisonnement fusent en effet quasiment à chaque phrase bien qu'ils sautent de l'agressivité à la gentillesse

sans cesse, augmentant ainsi la confusion dans laquelle doivent réfléchir les journalistes : "Par exemple, il y a une tache de boue sur ma veste et ils disent "ooh, t'as de la boue sur ta veste. C'est dommage. Tiens, prends la bouteille d'eau pour nettoyer ta veste". Je réponds gentiment "non merci" et là ils passent directement à un ton plus violent "t'as de la boue sur ta veste. Tu es allée dans la montagne. Qu'est-ce que t'as vu dans la montagne ? Est-ce que tu as vu des caches de la guérilla kurde ?"

Une attitude que la photographe analyse comme une occasion saisie par les soldats pour recueillir des informations tout en faisant le maximum pour effrayer et éloigner les journalistes de la région. Ils demandent alors à regarder les photos enregistrées dans l'appareil "J'avais effacé toutes les cartes des jours d'avant, et donc tout ce qui était sensible. Ce que j'ai, ça ne les intéresse pas beaucoup. Il y a juste des photos du village de Nadia Murad. Ils remarquent cependant des miliciens kurdes. Ils disent que c'est interdit de photographier des gens armés. Et quand ils avaient demandé si on avait vu des gens en armes, Christophe avait

répondu "qui n'a pas d'armes, ici ?"

C'est une réalité mais surtout un moyen d'éviter de parler des gens qui accompagnent les journalistes. Pour éviter de trahir leur confiance. Des détails insignifiants sont livrés. Des histoires tirées de voyages précédents. Mais les inquisiteurs se rendent assez vite qu'on les embobine. Ils reviennent à leurs centres d'intérêt : "Qui sont vos contacts ? Qui vous a amené là ? C'est quoi son numéro de téléphone ? C'est quoi son nom de famille ?" Des questions dont la photographe se tire sans encombre, tout comme son collègue, qui ne lâche rien de compromettant : "je suis parfaite pour dire que je ne me souviens pas puisque c'est très souvent vrai. Mais, de toute façon, les gens qu'on voit, ils ne nous donnent pas leurs vrais noms. Et notre contact dans la région ne nous a même pas donné son numéro de téléphone, on ne pouvait donc pas le donner... La chance, c'est que Christophe et moi nous connaissons bien et sans devoir nous le dire, nous sommes sur la même longueur d'ondes, on tire en longueur

Suite en page 10



"Tu comprends mieux pourquoi le PKK accepte difficilement les interviews et plus difficilement encore les reportages", raconte Johanna de Tessières. Photo J. de Tessières

Suite de la page 7

des détails insignifiants qui les éloignent de notre reportage en cours."

Ces mesures de sécurité ne préservent cependant pas des inquiétudes : "C'est stressant de te dire que tout ceux que tu vas citer, même avec un faux nom, tu les mets en danger. Tu comprends mieux pourquoi le PKK accepte difficilement les interviews et plus difficilement encore les reportages". Mieux vaut en effet ne pas détenir les informations car dans la durée, résister se complexifie : "Quelques heures, ça va, mais si ça avait duré deux jours, je ne sais pas comment j'aurais réagi. C'est vraiment flippant. On essaie de parler entre nous mais ils n'apprécient vraiment pas quand on parle en français alors on utilise l'anglais. On essaie vraiment d'être "les plus proches de la vérité". On s'était un peu préparé à l'éventualité d'une arrestation et on s'était accordés pour cette manière de faire au cas où des gens entrent dans leur délire d'espionnage, de complot. De toute façon, ils vont trouver des infos sur toi. Même si il ne l'ont pas fait devant nous, en googlant ton nom, on sait que t'es journaliste. Le plus dur, c'est quand ils font entrer notre accompagnant pour le confronter à ce qu'on avait dit. Ils nous ont interdit de dire un seul mot pendant l'interrogatoire mais, même si j'apprends un peu, c'est pas comme si on comprenait couramment l'arabe ou le kurde. C'est vraiment éprouvant parce que j'ai vraiment peur qu'ils s'en prennent à lui. Quand ils l'ont fait sortir, on a demandé "où est-ce que vous l'emmenez?" et, à lui, je demande "où est-ce que tu vas?", pour signifier qu'on est témoins de ce qui se passe et qu'on ne fera pas comme si de rien n'était. Je pense que ça a aidé et qu'il aurait peut-être pu être torturé. Mais vu qu'on est des étrangers et s'ils ne comptent pas nous garder, c'est

essentiel de montrer qu'on se préoccupe aussi de lui".

UNE OCCASION SE PRÉSENTE

La compréhension que les soldats ne les garderont pas captifs ne survient cependant que plus tard.

"Je ne le sais pas à ce moment-là. Je me dis que ce n'est que le début de l'histoire, qu'ils vont le sortir de la pièce et revenir nous cuisiner, puis le faire revenir, et continuer les allers-retours. Je me rends compte qu'ils sont surtout très contents de l'avoir arrêté, lui. Il sera aussi relâché en même temps que nous. On a peur pour lui. Notre accompagnant est yézidi et il tient à nous montrer la réalité de ce que vit son peuple. Il souhaite plus que tout que nous publiions notre reportage et que le monde ne les oublie pas. Même si pour cela il doit prendre des risques. Comme de façon générale quand on quitte un pays, je me sens concernée et j'ai peur pour ceux qui

"Mais si ça avait duré deux jours..."

restent. Nous sommes toujours en contact à l'heure actuelle".

Soudain, une occasion se présente : "A un moment, le gradé résume les accusations contre nous : "Un : vous financez le PKK". On conteste vivement. Ils nous avaient demandé ce qu'on avait amené comme argent et ce qu'on a comme argent sur nous. Deuxième accusation : photographier des gens en armes. Troisièmement : avoir parlé avec des gens de la guérilla kurde. Après, il nous dit : "est-ce que vous vous rendez compte que vous êtes avec

des terroristes?". On ne répond pas. Il conclut : « on vous demande de quitter le territoire immédiatement et de quitter Sinjar avant 5 heures du matin". Tout ça "sous peine d'emprisonnement". On lui dit que ça ne correspond pas à ce qu'on avait prévu. Il répond qu'on DOIT redécoller de Bagdad et que tous les autres aéroports allaient nous être interdits. Il dit aussi que l'ambassade de Belgique va recevoir un rapport de ce qui s'était passé ici et une notification de l'interdiction pour nous de revenir dans le pays, encore une fois sous peine d'emprisonnement. A partir du moment où ils disent "vous devez quitter le territoire", c'est une terrible déception mais aussi un peu le soulagement de ne pas être emprisonnés. On sort des renseignements et notre accompagnant nous emmène au commissariat de la police de son groupe où nous passerons la nuit. Il appelle sa hiérarchie en racontant qu'on a été arrêtés, qu'on a été menacés".

Leur retour à Bagdad s'organise, une fois que les affaires laissées dans le village où ils étaient installées leur sont ramenées. Une demi-heure d'électricité recharge un peu les batteries des téléphones. Les billets d'avion sont modifiés et l'équipe aborde les 7-8 heures de route qui les séparent de Bagdad, jalonnées d'une vingtaine de checkpoints. Autant de nouveaux moments de stress...

Gilles Milecan

P.S. : à l'heure de boucler ces pages, aucune démarche officielle n'a été entamée par l'ambassade d'Irak. C'est préoccupant car si les journalistes ne peuvent plus aller dans cette zone, on n'en parlera plus ou très difficilement. C'est évidemment aussi préoccupant pour nos confrères journalistes irakiens et pour la liberté de la presse sur place.

AJPRO

CET AUTOMNE, SE FORMER POUR MIEUX INFORMER

IA, réseaux sociaux, techniques d'interview... Découvrez les nouvelles formations de notre catalogue.

Perfectionner son technique d'interview avec Fabrice Groffille, comprendre comment les journalistes peuvent utiliser TikTok de manière professionnelle avec Caroline Lofti (IHECS), construire son dossier de production pour réaliser son documentaire avec Quentin Noirfalisse et Dancing Dog Productions, déchiffrer les bilans des sociétés avec le réviseur Pierre Sohet et David Leloup... Cet automne, AJPRO, le programme de formations pour les journalistes, vous propose une dizaine de rendez-vous pour approfondir vos compétences et développer vos perspectives professionnelles.

A noter, deux formations numériques peuvent être organisées au sein des rédactions à la demande des médias pour permettre aux journalistes de (mieux) se prémunir face au cyberharcèlement. Besoin d'une formation pas encore/ plus au programme, une idée, une suggestion ? N'hésitez pas à prendre contact avec AJPro, vos propositions seront les bienvenues. En effet, nous actualisons régulièrement le catalogue des formations organisées durant l'année à la Maison des journalistes. Par ailleurs, certaines formations peuvent également être organisées sur mesure "in house", à la demande des rédactions. Plus d'infos sur ajpro@ajp.be

Stéphanie Triest

AJPRO
LES FORMATIONS
POUR LES JOURNALISTES

OCTOBRE

ma	10	(Data)journalisme et dataviz avec ChatGPT Avec Ettore Rizza	
je	12	Comprendre et utiliser Tik Tok de manière professionnelle Avec Caroline Lofti	
lu	16	Les clés pour une diction parfaite Avec Amélie Ségers	
me	18/10	Préparer et mener une interview (3x2h) Avec Fabrice Groffille	
je	9/11		
je	23/11		
je	19/10	Reportage long : réaliser un dossier de production (2 jours) Avec Quentin Noirfalisse et Antoine Sanchez (Dancing dog Productions)	
je	16/11		

NOVEMBRE

me	8	Comprendre et utiliser l'écriture inclusive Avec Anoushka Dufeil	
lu	13	LinkedIn, un allié pour agrandir votre réseau et améliorer votre visibilité Avec Solange De Mesmaeker (Les Branchées)	
ma	28	Réussir son direct improvisé en audio Avec François Ryckmans	
me	29	Faire « parler » les registres et bilans des sociétés Avec Pierre Sohet et David Leloup	

A LA CARTE

Auto-défense face au cyberharcèlement Avec Elodie Vialle	
Cyberharcèlement : quels protocoles pour ma rédaction ? Avec Elodie Vialle	

Infos et inscriptions : www.ajpro.be

INTERNATIONAL

L'AGJPB QUITTE LA FIJ

Le Conseil fédéral de l'Association Générale des Journalistes Professionnels de Belgique (AGJPB - qui regroupe l'AJP et la VVJ) a décidé le 22 septembre, après mûre réflexion, de quitter la FIJ dont elle est pourtant un des membres fondateurs.

L'AGJPB est la 7e organisation à sortir de la FIJ, après les syndicats ou associations de journalistes danois, finlandais, norvégien, allemand (DJV), suisse (Impressum) et hollandais (NVJ). Toutes ces organisations, en ce compris l'AGJPB, restent membres de la Fédération européenne des Journalistes (FEJ).

Ces départs en cascade s'expliquent par un très long conflit portant sur la gouvernance de la FIJ, son absence de transparence, son leadership, sa gestion. Pour l'AGJPB, deux éléments, outre ces questions de gouvernance, restent très problématiques :

- non-respect de la législation : la FIJ, ASBL internationale de droit belge, reste en défaut de respecter le Code belge des Sociétés et Associations (CSA), en ce qu'elle n'octroie le droit de vote à ses membres qu'aux Congrès (tous les 3 ans) et non aux assemblées générales annuelles. Ce non-respect des droits fondamentaux des membres a notamment pour conséquence que le contrôle démocratique ne peut s'exercer sur le Comité exécutif de la FIJ, ses actions et sa gestion.

- rupture de la solidarité avec la FEJ : la FIJ a décidé en avril dernier, sans concertation ni préavis, de rompre l'accord de solidarité financière avec la Fédération européenne des Journalistes (FEJ), mettant brutalement cette dernière devant le fait accompli et devant un déficit budgétaire. Cette rupture abrupte de solidarité avec la FEJ est inacceptable sur la forme et met en péril la fédération européenne.

La cotisation annuelle de l'AGJPB à la FIJ est de près de 17.000 €. L'AGJPB, pour qui la solidarité internationale est importante et fait partie de son ADN, utilisera au mieux ce montant pour financer désormais d'autres actions de solidarité internationale pour les journalistes, avec une attention particulière à la destination des fonds et dans le respect des règles de gouvernance.

L'AGJPB a notifié un préavis de 6 mois à la FIJ, conformément à ses statuts. Son départ sera donc effectif fin mars 2024.

Le Conseil fédéral AGJPB

LE MOT EN "N"

Notre chronique de déontologie inspirée de la jurisprudence de conseils de déontologie.

C'est une histoire ancienne et pourtant d'actualité, avec un épilogue judiciaire attendu en 2023. Mi-déontologique, mi-juridique, largement éthique et sociétale aussi : l'histoire du "mot en N". Rétroactes. En 1968, Pierre Vallières, un militant québécois, publie un livre Nègres blancs d'Amérique. Son propos : associer l'ensemble des classes sociales opprimées dans la lutte contre "l'impérialisme fondateur de l'Amérique". Proche des Black Panthers, il compare le peuple francophone du Québec vivant en esclavage au sort des Afro-américains encore esclaves aux Etats-Unis. 42 ans plus tard, le titre est cité à quatre reprises dans une émission de Radio-Canada. Et ça explose.

Un auditeur porte plainte auprès du médiateur de Radio-Canada, affirmant que "L'usage du mot "nègre" ou "niggers" par une personne caucasienne est une véritable source de malaise pour plusieurs personnes noires."

Le médiateur du média analyse le dossier au regard de nombreux critères déontologiques : l'intérêt public, la diversité, l'indépendance, l'exactitude, l'équité, l'équilibre... et conclut à l'absence de faute.

Extraits : "le mot "nègre" est un "terme fautif" qu'on ne doit absolument pas employer sur les ondes de Radio-Canada pour désigner une personne noire, car il sert alors à l'humilier et à la rabaisser" mais "il y a d'autres contextes dans lesquels il peut être nécessaire de l'utiliser" ; "s'il faut être

à l'écoute de la perception du public, on ne doit pas pour autant renoncer à montrer et à décrire la réalité de notre monde, car cela serait une abdication du mandat de contribuer à la compréhension des enjeux d'intérêt public".

Rappelant que des auteurs comme Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor ou Dany Lafférière ont utilisé le mot nègre "sans complexe", le médiateur relève que l'émission contestée "visait d'abord à examiner la pensée derrière le titre de l'œuvre de Pierre Vallières, et à la replacer dans son époque, les années 1960, caractérisée par un bouillonnement révolutionnaire de plusieurs groupes minoritaires s'estimant victimes de l'oppression de la majorité blanche anglo-saxonne".

Désigner le livre par "Le mot en N blancs d'Amérique", comme suggéré, l'eut rendu incompréhensible.

Le débat ne s'est pas clos. Des universitaires ont défendu les deux thèses, celle de la primauté du réel – le vrai titre du livre – ou du ressenti – la douleur de certains auditeurs.

Et le plaignant initial, débouté par le médiateur, s'est adressé au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, l'équivalent de notre IBPT, qui lui a donné raison le 29 juin 2022 et a enjoint Radio-Canada de présenter des excuses au plaignant.

Ce qu'elle a fait, parce que "c'est la bonne chose à faire, et pas parce que le CRTC nous a dit de le faire", selon un communiqué du média.

En même temps, au nom de l'indépendance journalistique, Radio-Canada a introduit un appel auprès de la Cour fédérale pour contester l'intervention du CRTC dans les contenus journalistiques pour lesquels il ne serait pas compétent.

L'arrêt est attendu pour 2023. C'est le terrain du droit.

Mais on revient à la déontologie et à l'éthique à la lecture d'un article du site de Radio-Canada relatant l'affaire*. À mi-texte, son auteur écrit : "AVERTISSEMENT : un terme pouvant choquer certains lecteurs est employé dans la prochaine partie de cet article pour préciser le titre d'un ouvrage cité."

Au minimum, cela pose question. Faut-il désormais un avertissement explicite dans un papier ou un JT lorsque des termes qui risquent de blesser certains sont utilisés ? Dans cette chronique, j'utilise sans hésiter le mot nègre lorsque c'est nécessaire pour comprendre le sujet traité. C'est un choix. Le réel prime sur le ressenti. A mes yeux, cela va sans dire mais mieux encore en le disant.

André Linard

<https://cbc.radio-canada.ca/fr/ombudsman/revisions/2020-10-26> voir aussi la chronique de Pierre Ganz <http://journalismeetdeontologie.unblog.fr/2023/01/07/delutilisation-des-mots-qui-choquent/>
* <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/19941255/crtc-radio-canada-jugement-cour-appel-federal-plainte-excuses>

ILS ET ELLES PUBLIENT

RETOUR À ANVIE

Pascal Lorent

WEYRICH, 400 P., 22 €

Anvie, une innocente bourgade provinciale pourtant étouffée de secrets qui confrontent à son passé un homme dévasté, détaché de son commissariat de la capitale pour enquêter sur le meurtre d'un journaliste dont on vient de fracasser le crâne. Le travail policier raconté par Pascal Lorent, fictionnel, sert aussi de cadre à l'évocation d'un deuil douloureux, vécu par le personnage principal.



THE WALL

Vincent Vanasch, Benjamin Deceuninck

KENNES ED., 180 P., 22,9 €

Pour devenir le meilleur gardien de hockey du monde, Vincent Vanasch a travaillé énormément. Surnommé "Choco", il a contredit une à une toutes les faiblesses qu'on lui prêtait : "trop gros", "trop petit", "trop fragile mentalement" pour devenir "le mur", talentueux, travailleur, intransigeant et, aussi, heureux de transmettre ses compétences. Il ne lui manquait que la plume, Benjamin Deceuninck lui a prêté la sienne.



N°259
GÉNÉRIQUE

Journalistes - Le bimestriel de l'AJP - Publication de l'Association des Journalistes Professionnels.

Editeur responsable : Sarah Frères, rue de la Senne 21 - 1000 Bruxelles \ Rédaction : Maison des Journalistes, rue de la Senne

21 - 1000 Bruxelles. T : 02 777 08 60 - Courriel : info@ajp.be - Site : www.ajp.be \ Coordination & Mise en page : Gilles Milecan \

Abonnement : 51,5 € (6 n°s/an) Publicité : AJP - Maquette : Agence 52 RDG - Impression : Hayez (artoos group) Membre de We

Media \ Rédactionnel bouclé le 29 -septembre 2023

AJP